



Assistance  
rapide



Service  
et confiance



500€TTC  
pris en charge

Si vous souhaitez en savoir plus sur le service  
de dépannage Zen'élec Pro :



Nos conseillers sont à votre écoute  
du lundi au vendredi  
de 8h00 à 18h00

**N°Cristal 0969 397 902**

APPEL NON SURTAXE

[www.seolis.net](http://www.seolis.net)

En partenariat avec :



\*Vous vivez, nous veillons



Votre énergie est ici



SÉOLIS 336 avenue de Paris - CS 98536 - 79025 Niort Cedex  
SAEML à Directoire et Conseil de Surveillance au capital  
de 72 116 000 € - RCS Niort 492 041 066

Solutions **PRO**

Seulement  
**8<sup>HT</sup> € / mois** <sup>(1)</sup>

Prix en vigueur  
au 01/04/2017



Crédits photos : Fotolia - Juin 2017 - D-S8-SU-005-66-A - Document non contractuel

# ZEN<sup>⚡</sup>élec Pro

## L'assistance dépannage électrique 24h/24



Votre énergie est ici

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Parce qu'une panne électrique peut arriver à tout moment, SÉOLIS s'engage à vous offrir la meilleure des garanties pour reprendre votre activité dans les plus brefs délais.

## Une prise en charge rapide et efficace en cas de panne électrique

Vous pouvez joindre notre assistance téléphonique à tout moment

24h/24 et 7j/7, l'un de nos techniciens sera à votre écoute pour vous aider à diagnostiquer l'origine de la panne.

Nous intervenons rapidement dans votre local professionnel, si besoin

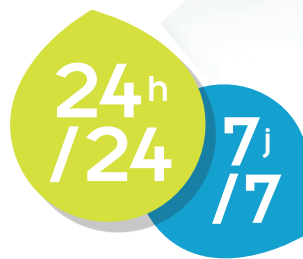
En moins de 3 heures<sup>(2)</sup>, un électricien interviendra dans votre local professionnel. Il réalisera la mise en sécurité de votre installation et mettra tout en œuvre pour la remettre en service afin que vous puissiez reprendre au plus tôt votre activité (isolement de la panne, remplacement des pièces défectueuses, remise en service).

Nous prenons en charge les frais à hauteur de 500€ TTC

SÉOLIS prend en charge les frais d'intervention de l'électricien à hauteur de 500€ TTC par intervention (pièces, main-d'œuvre et déplacement compris).

<sup>(1)</sup> 96 € HT annuels facturés conformément aux Conditions Générales soit l'équivalent de 8 € HT/mois.

<sup>(2)</sup> Délai d'intervention sauf indisponibilité du client.



Zen'élec Pro couvre les pannes de votre installation professionnelle d'électricité située à l'intérieur du local à l'aval du compteur.

La réparation des appareils électriques, les modifications de réglage du disjoncteur ou la mise en conformité de l'installation électrique ne sont pas incluses dans le contrat.

## LES + DU CONTRAT

### ZEN<sup>⚡</sup>élec Pro

- Intervention rapide en moins de 3h00
- Prise en charge des frais jusqu'à 500 € TTC par intervention
- Pas d'avance de frais ni de franchise
- Des professionnels électriciens de confiance, engagés dans une charte qualité
- Nombre d'interventions illimité

## Mentions légales

La liste exhaustive des conditions d'adhésion, garanties et exclusions est exposée dans les conditions générales de vente, disponibles sur simple demande et sur le site seolis.net.

Les prestations d'assistance de l'offre «Zen'élec Pro» sont garanties par Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 35 402 786 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 451 366 405, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est sis 1, promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers.

SÉOLIS est immatriculée à l'ORIAS en tant que mandataire d'intermédiaire d'assurances sous le numéro 15006360 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Conformément aux dispositions en vigueur, pour tout litige relatif à l'offre, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09.

Zen'élec Pro est un contrat collectif à adhésion individuelle souscrit par SÉOLIS auprès d'Europ Assistance, et réservé aux clients professionnels ayant souscrit auprès de SÉOLIS un contrat de fourniture d'énergie électrique.